re, les congrégationalistes désapprouvent le principe d'exclure la religion de l'éducation, et dans ce cas ils auront bientôt des collèges en propre.—L'église indépendante d'Ecosse compte 64,729 adeptes, et les congrégationalistes 20,372, ensemble 85,101 qu'il faut encore retrancher; ce qui ne laisse que 182,178 pour profiter du collége projeté ; mais même de ce nombre, il faut retrancher plusieurs dénominations qui dédaignent les universités et les connaissances qu'on y puise.—Il suit de là, que ce bill n'a égard qu'à un quart de la population ; et comme la moitié de ce quart ne profitera pas de ce privilége, la législature en passant cette mesure, sacrifiera les sentiments et les intérêts de la grande majorité des habitans du Haut-Canada à une fraction peu nombreuse et criarde."

CE QUE PENSE LE PEUPLE

COMTÉ DE BELLE-CHASSE.

A une assemblée publique des populeuses paroisses de St. Gervais, St Lazare et St. Raphaël, formant le troisième bataillon du comté de Bellechasse, convoquée à la réquisition des officiers de ce bataillon, tenue le vingt-neuf avril courant, au village de St. Gervais, pour prendre en considération les malheureux troubles dont la capitale des Canadas vient d'être le théâtre.—Le lieutenant-colonel J. Gosselin fut appelé au fauteuil, et Messieurs Etienne Roy et George Tanguay remplirent les fonctions de secrétaire.

Il serait impossible de décrire l'indignation de cette nombreuse assemblée, lorsque M. le président et quelques autres messieurs eurent déroulé devant ses yeux le tableau des scènes de destruction et de vandalisme dont Montréal vient d'avoir le triste et dégoutant spectacle. Chacune des résolutions suivantes fut proposée et accueillie par un immense cri d'approbation.

Sur motion d'Edouard Rouleau, écuyer, J. P., secondé par Marcel Dubé, J. P. ; Résolu—Que s'est avec les sentiments de la plus profonde indignation que les habitants de ces populeuses paroisses ont appris l'infâme conduite des tories de Montréal, en incendiant la maison du parlement, en outrageant le digne représentant de notre auguste souveraine et en se portant à des excès dignes des hordes barbares du moyen âge.

Sur motion du capitaine Jean Gosselin, secondé par Michel Talbot, écuyer, C. M. : Résolu—Que ces paroisses sont désireuses de témoigner à Son Excellence lord Elgin leurs plus vives sympathies pour les insultes et les outrages dégoûtants dont il a été abreuvé, et sont prêtes, au premier appel, de lui prouver, ainsi qu'à leur souveraine, que leur loyauté, quoique moins *centarde* que celle des misérables qui viennent de se porter à de si déplorables excès, est plus sincère, plus éelle, moins intéresée et surtout plus efficace.

Sur motion de E. M. McKenzie, écuyer, major de milice, secondé par Joseph Jolivet, écuyer, capitaine de milice : Résolu—Que c'est pour eux un devoir et un bonheur d'assurer Son Excellence et son gouvernement de leur fidélité, leur attachement, leur dévoûment et leur désir le plus sincère de leur prêter, dans les circonstances difficiles où ils se trouvent, tout l'appui moral et physique dont ils peuvent disposer.

Sur motion d'Abraham Turgeon, écuyer, N. P., secondé par Louis Ruel, écuyer, N. P. : Résolu—Qu'étant justement alarmés des dangers imminents dont Son Excellence est environnée, nous croyons devoir lui offrir une retraite paisible au sein de notre cité de Québec, où l'amour le respect et la reconnaissance lui serviront de garde et d'entourage.

Sur motion du capitaine Pierre Aubert, secondé par le capitaine Charles Lemieux : Résolu—Que copie des présentes résolutions soit transmise à Son Excellence par l'intermédiaire du secrétaire de la province.

J. GOSSELIN, Président,

G. TANGUAY, ETIENNE ROY Secrétaires.

St. Gervais, 29 avril 1849.

—

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Montréal, 4 MAI 1849.

MONSIEUR,

J'ai mis devant le Gouverneur-Général les résolutions adoptées à une assemblée des habitants des paroisses de St. Gervais, St. Lazare et St. Raphaël, formant le 4e Bataillon de Milice du Comté de Bellechasse et convoquée à la requisition des Officiers du dit Bataillon, lesquelles résolutions étaient incluses dans votre lettre du 29 Avril.—Son Excellence me charge de vous prier de remercier les habitants des dites paroisses des sentiments de loyauté envers Notre Souveraine, d'attachement à Son Excellence et à son Gouvernement, et de sympathie envers la personne de Son Excellence, dont ces résolutions contiennent une si chaleureuse expression. Son Excellence ne doute nullement que la loyale population de cette Province ne fût prête au besoin à se lever pour maintenir l'ordre public et l'honneur de la Couronne Britannique sur ce Continent.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,
[Signé] J. LESLIE,
Secrétaire

Lt. Col. J. GOSSELIN,
St. Gervais.

—

VILLE DE PRESCOTT.

A Son Excellence le Très-Honorables JAMES, COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE.&c. &c. &c.

Nous, soussignés, habitants de la ville de Prescott et de ses environs, prenons la liberté d'assurer Votre Excellence que c'est avec des sentimens d'indignation et de chagrin à la fois, que nous avons appris les insultes qui ont été faites à Votre Excellence en revenant de la Chambre du Conseil Législatif le 25 courant, après avoir signifié l'assentiment Royal à l'Acte pour indemniser les personnes dans le Bas-Canada, dont les propriétés ont été détruites durant la Rébellion des années mil-huit-cent-trente-sept et mil-huit-cent-trente-huit ; et la destruction de beaucoup de propriétés publiques et privées dans la cité de Montréal, par un rassemblement de personnes, dans la soirée du même jour. Quelque différence d'opinion qui puissent exciter parmi nous à l'égard de cet " acte," nous sommes unanimement d'avis qu'il ne saurait justifier des procédés de la nature de ceux que nous déplorons. Nous les condamnons en tant qu'outrageants et déshonorants à la fois, et nous espérons sincèrement que les acteurs principaux comme les instigateurs, en cette occasion, seront découverts et punis. Nous prenons en outre la liberté de donner à Votre Excellence l'assurance de notre attachement inaltérable pour Sa Majesté la Reine, et pour la constitution qui a été concédée à cette Province, aux principes de laquelle nous donnons témoignage que Votre Seigneurie a strictement adhéré pendant Votre Gouvernement, en même temps que de notre détermination de prêter notre appui cordial à la loi et à l'ordre, dans toutes les circonstances, et surtout en opposition à toutes tentatives d'intimidation par la force et la violence, de quelque part qu'elles viennent.

Prescott, 20 Avrill, 1849. 4 Mai, 1849.

—

RÉPONSE.

Messieurs,

Je reçois avec beaucoup de plaisir votre loyale et patriotique Adresse. Je déplore avec vous les excès qui ont eu lieu dans la cité de Montreal, et leurs conséquences encore plus désastreuses, l'interruption du commerce, et le coup porté au crédit. Que tous les honnêtes gens, quelques soient leurs différends mineurs, s'unissent comme vous l'avez fait pour appuyer la cause de l'ordre, et du gouvernement constitutionnel, et ces maux seront promptement réparés, la paix et la prospérité rétablies en Canada, et les indignités dont j'ai personnellement été l'objet seront tout de suite effacées de ma mémoire.

[Signé.] ELGIN ET KINCARDINE.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL 9 MAI 1849.

IMPORTANT!!!

Par le dernier Steamer d'Europe nous avons reçu des nouvelles du Choléra. Il paraît que cette horrible maladie continue à sévir fortement parmi les personnes qui ne paient pas leur abonnements aux journaux! Nous engageons donc nos abonnés à nous payer au plus tôt, d'autant plus que dans un moment comme celui-ci il est *très-utile* de pouvoir payer son papier, son encre et ses ouvriers. Si nos abonnés veulent être servis ponctuellement et en même temps éviter les atteintes du choléra, il n'ont pas d'autre parti que de s'acquitter promptement à notre égards.

DISCOURS DE M. HOLMES.

(Mardi, 1er mai 1849.)

M. l'Orateur, l'hon. membre qui vient de s'asseoir (Badgley) suggère à l'administration d'ajourner les chambres pour quelques temps. Je serais assez enclin à concourir dans cette idée. Mais l'hon. membre n'a pas été assez loin. Que n'a-t-il proposé au ministère d'ajourner les chambres à Québec? Moi pour un, je l'eusse secondé et appuyé. Car je dois avouer, la ville de Montréal, par les actes récents, n'est ni une place convenable ni une place sure pour une assemblée délibérative, qui ne saurait y jouir de la liberté qui lui est nécessaire. Je ne crains pas de le dire, M. l'orateur, les attentats qui ont été commis ces jours derniers sont pour la ville de Montréal une disgrâce ineffaçable. Une troupe de turbulents, de factieux et de brigands a eu la ville en son pouvoir, et les actes du plus pur vandalisme ont été à l'ordre du jour. On a voué à une complète destruction des édifices publiques du plus grand prix ; l'on a incendié des bibliothèques magnifiques, s'appuyant pour cela sur la barbarie des âges de ténèbres ; l'on s'est attaqué aux propriétés particulières; l'on a menacé la vie même des citoyens ; en un mot, l'insulte et l'outrage ont été portés à l'extrémité ! Oh ! la cité de Montréal ressentira longtemps de pareils attentats ; ses citoyens comprendront toute la honte dont ces crimes doivent la couvrir. Ils auront beau faire, leur ville est dégradée par la plus profonde et exécrable disgrâce !

On a beaucoup parlé, M. l'orateur, des scènes dégoûtantes dont cette ville a été le théâtre ; on dit beaucoup de choses des émeutes qui ont eu lieu. J'ai entendu plusieurs honorables membres de l'autre côté de la chambre (les tories) condamner en termes énergiques le recours à la violence. Mais pourquoi donc, en feignent de les désapprouver, ont été tâché d'excuser les troubles. C'est ce que je regrette profondément. Je dois dire que quelques-uns des honorables membres n'ont pas admis de pareils excuses ; mais je ne puis pas cacher que plusieurs d'entre eux ont fait des discours qui avaient plutôt pour tendance d'augmenter l'excitation que de l'appaiser, des discours qui étaient propres à encourager à la violence les misérables (ruffians) qui ont commis tous les actes infames des derniers huit jours.

L'Honorable membre d'Hamilton (Sir McNab) a plus d'une fois dans son discours parlé de moi d'une manière sarcastique. Eh ! bien, je dit à l'hon. membre que c'est moi qui, le 25 avril au soir, ai répondu à l'hon membre, qui, de retour de son hôtel où il était allé dîner, avait dû passer à travers les émeutiers, et qui exprima en chambre sa conviction qu'il allait y avoir une émeute. C'est moi qui ai répondu à l'hon. membre, lorsqu'il suggérait, de faire sortir les troupes, que le parti, avec lequel je me faisais un honneur de marcher, n'était pas dans l'habitude, comme le parti opposé, de faire sortir les troupes.

(Ici, Sir Allan McNab interrompt M. Holmes pour s'expliquer. Il prétend qu'il n'a jamais dit *savoir* qu'il devait y avoir des troubles.)

Je sais cela, M. l'orateur, et je n'ai pas fait cet avancé. L'hon. Chevalier dit, le soir du 25 avril, qu'il pensait qu'il y aurait une emeute. Or, remarquons bien cette émeute a en effet eu lieu et elle a continué depuis. J'irai plus loin, et je dirai franchement que je suis fortement sous l'impression que les honorables membres de l'autre côté de la chambre (tories) sont beaucoup plus savants, au sujet de ces émeutes qu'ils ne veulent le laisser voir. Les honorables membres secouent la tête et font semblant de rire, mais je m'en tiens à ce qui j'ai dit. J'ajouterai que tout à l'heure encore un des citoyens les plus respectables de cette ville m'a mandé à cette barre, et m'a informé que l'Hon. M. Moffatt, M. Johnson, le conseil des quarante, je suppose, viennent de s'assembler, et *ont résolu qu'il n'y aurait plus d'émeutes* (*cris de : écoutez écoutez,*) *qu'on ferait tous ses efforts pour qu'il n'y eût plus de troubles,* [*écoutez,*] *et qu'il était actuellement* CERTAIN *que tout se passerait paisiblement* !! Je suis convaincu, M. l'orateur, qu'il va en être ainsi. Y a-t-il en effet un seul homme à Montréal qui ne voie pas et ne sente pas que les émeutiers (mob) étaient dirigés par *une autorité bien supérieure* à celle qui semblait les conduire ? N'est-il pas évident que, si aujourd'hui, à la *onzième heure*, l'assemblée qui vient d'avoir lieu peut diminuer la fermentation et rétablir la paix en cette ville, la même influence, employée honnêtement et patriotiquement, aurait pu et dû prévenir les terribles attentats dont nous avons eu le malheur d'être témoins ? Mais avouons-le avec chagrin, cette influence a été dirigée en sens contraire (applaudissements.) On a prodigué le service d'encouragement à tous les actes de violence et de la plus odieuse infamie qui ont souillé notre ville ; et ceux qui ont donné cette approbation, sont des hommes qui se disent gentilshommes et qui en singent les allures (applaudissements). Bien plus, tout homme, s'il pouvait et voulait parler le langage de l'honnêteté et de la vérité, dirait sans crainte que des attentats récents ont été commis à l'instigation de ces mêmes individus que prennent le titre de gentilshommes.

Je dirai ici, M. l'orateur, des faits que j'ai tenu secrets jusqu'à ce jour. Dans mon pupître à la chambre d'assemblée, j'avais une douzaine de lettres, (le plus grand nombre étaient anonymes, il est vrai) : ces lettres m'ont été écrites il y a six ou sept semaines, dans le langage le plus violent et le plus insultant, elles menaçaient ma vie, elles m'avertissaient que mes propriétés seraient brûlées, si je votais pour le bill d'indemnité. J'ai toujours méprisé les lettres anonymes ; car elles sont généralement l'œuvre d'ennemis ou de lâches. Mais toutes ces communications n'étaient pas sans noms ; plusieurs d'entre elles me venaient d'amis qui m'avertissaient, et qui *prévoyaient* absolument tout ce qui vient d'avoir lieu. Ces lettres faisaient une allusion bien claire à tout ce qui vient de se passer. En sorte qu'à l'heure qu'il est je suis *convaincu* que ça a été un plan concerté d'avance et préparé par des hommes qui devront regretter amèrement ces attentats exécrables et laisser de honte leurs titres, à la seule mention du 25 d'avril.

J'irai plus loin encore, M. l'orateur, je connais un citoyen, que j'ai respecté autrefois, qui, après les actes d'infamie de la semaine passée, a donné son approbation à tout ce qui avait eu lieu, et a manifesté l'espérance de voir promener la torche de l'incendie dans tous les édifices publics de cette ville. (cris de nommez-le, nommez-le). Non, je ne le nommerai pas ; ce serait entacher à tout jamais sa réputation et son nom, bien qu'il ne mérite pas cette charité de notre part. Je vois maintenant de l'autre côté de la barre un individu qui, à la question qu'on lui faisait si les discours à l'assemblée du Champ-de-Mars n'étaient pas pacifiques, répondit en riant dans les termes suivants : " Oui, ils ont été aussi pacifiques qu'on l'est en dérageant une pompe !" Il ajouta qu'il espérait qu'on ne pomperait pas sur les *objets d'aversions* (*objets of hatred*). Cet homme est un des adversaires les plus acharnés du ministère ; il agit avec eux et il est un d'entre eux.

Un des orateurs à la même assemblée, a ajouté qu'il était de son devoir de faire comprendre à la foule qu'elle devait s'abstenir de tous actes de violences. Mais il a ajouté tout de suite qu'il condamnait les actes de la force brute ; mais qu'il ne faisait que remplir un devoir en rappelant à ses auditeurs *qu'ils avaient à venger* la cause des cinq victimes infortunées (!!!) qui languissaient à quelques pas de là dans les cachots d'une obscure prison.

Je crois donc, et rien ne pourrait effacer cette impression de mon esprit que ce n'a pas été la lie de la société de Montréal, mais *bien les premiers rangs de la société* qui ont fait commettre tous les actes infames dont cette ville a été le triste théâtre et qui ont entaché le pays. Le bill d'indemnité a été le prétexte dont se sont servis des émeutiers, et c'est à cause de cette mesure qu'ils ont prétendu être surexcités. La presse et les hommes publics ont témoigné à propos de ce bill une indignation des plus considérables. Mais tout cela n'était que du humbug ; cela n'a pas fait connaître la vraie cause ni le but véritable.

Je dois dire, M. l'orateur, que je n'ai jamais été consulté au sujet du bill d'indemnité ; je ne l'ai jamais, je n'en ai jamais entendu parler, avant qu'il ait été déposé sur la table de cette honorable chambre. On ne m'a jamais demandé de supporter cette mesure. Mais moi, M. l'orateur, comme représentant, j'avais un devoir à remplir. Je me mis donc à considérer mûrement le sujet. Je me rappelai que les mauvais gouvernements de ce pays avait été ouvertement reconnu par Lord Aberdeen et par d'autres nobles Lords à la tête du bureau Colonial. Pouvais-je oublier aussi que Lord Sydenham et le comte de Durham avant lui avaient déploré et condamné, dans le langage le plus énergique, l'injustice du gouvernement provincial envers la masse du peuple ? je fis donc ce que tout homme indépendant et ami de son pays devait faire ; je fis tout en moi pour bien comprendre quelle était la vraie situation du pays. Je savais déjà que le peuple attendait beaucoup de l'administration actuelle ; je savais que cette même administration, voulant procurer le bonheur et la prospérité du Canada, devait préparer des mesures d'une importance vitale pour le commerce de ce pays et l'éducation du peuple, dont elle entendait garantir les droits et les libertés. Or, je ne pouvais pas douter que toutes ces importantes mesures ne pouvaient être passés que par le parti maintenant au pouvoir. Pour toutes ces considérations, je pris donc la résolution de soutenir le bill d'indemnité.

Eh ! bien, M. l'orateur, c'est ce bill qui est devenu le cheval de bataille du mécontentement. Mais la vraie cause c'est le changement qui s'est opéré dans la politique de l'Angleterre ; c'est parce que le gouvernement impérial, a quitté là les principes de la protection pour adopter ceux du commerce libre. L'abandon des principes protecteurs a en effet présenté un tableau lugubre aux commerçants du Canada ; mais il n'y a pas à s'en défendre. Est-ce que le peuple peut s'attendre que l'Angleterre imposera encore une taxe sur le pain et reduira encore à la famine la plus horrible ces millions d'habitants pour avancer et protéger les intérêts de quelques centaines d'individus en Canada ? Non, à Dieu ne plaise ! L'Angleterre ne fera jamais pareille chose. J'aimerais mieux me couper le bras droit que de demander à l'Angleterre d'affamer ses vingt-huit millions d'habitants dans le but d'enrichir quelques marchants en Canada !

C'est là la vrai cause du mécontentement à Montréal Car longtemps avant que le bill d'indemnité ait été passé, on parlait librement et hautement d'annexion, qu'on disait être le seul et le sûr remède à tous nos maux. (Ecoutez.) On avouait cela ouvertement. Je vois des honorables membres de l'autre côté qui semblent incrédules. Pourtant je sais très-bien que, si l'on allait demander à certains citoyens s'il en est ainsi ils répondraient affirmativement. Ils veulent amener un pareil événement ; c'est là leur seule pensée, leur seul desir, leur seule espérance ! J'ajoute, et je ne crains pas d'être contredit, que plusieurs des individus qui ont parlé au Champ de Mars professent ces doctrines-là. Ils en parlent ici et ils en ont parlé ailleurs (sensation). Mais aujourd'hui pour servir certain intérêt, leur cri a changé. Au lieu du mot *annexion*, c'est le mot *loyauté*. Mais ce n'est-là qu'un manteau, ce n'est que du clinquant dont on couvre son but, afin de tromper les yeux. Néanmoins quelque hypocrite et trompeur que soit ce cri de ralliement, il sert à l'objet du moment. (Ecoutez). Je terminerai en disant que l'attaque de la maison du parlement a été annoncée avant que cet horrible attentat ait eu lieu. C'a *été un* événement prémédité ; je n'en ai pas le moindre doute. J'ajoute que toutes les scènes dégradantes que nous avons vues hier ont été encouragées par le parti tory, qui les aidait et les augmentait ; c'est quelque chose de trop évident pour tout homme raisonnable, pour laisser le moyen d'en douter ou de le nier.

OPINION DE LA PRESSE.

(De l'*Express* de Londres, Angleterre.)

Il y a au Canada deux partis actifs et bien organisés. Le parti ministériel est principalement composé des anciens vieux Libéraux, aux quels se sont joints quelques ci-devant Tories, ralliés sous Lord Sydenham. L'opposition est presque toute composée de vieux tories avec quelques recrues de libéraux gagnés par Lord Metcalfe. Ces faits montrent suffisamment que les anciennes relations de partis ont été en grande partie rompues et que de nouvelles ont été contractées. Un nombre considérable de vrais conservateurs, représentés par le *Herald* de Montréal, se tient éloigné des deux partis, qu'il combat tour à tour. La masse de la population française est avec le ministère. La masse de la population anglaise a une vieille haine contre la politique du ministère, mais une *aversion* bien tranchée pour la déclamation violente, l'aigreur et l'exagération. Cette importante classe de citoyens n'a pas une grande inclination pour le Bill d'Indemnité ; mais ni l'une ni l'autre ne sont prêtes à suivre ce tory de la race celtique, sir Allan MacNab, dans une coalition avec les *oisifs* (*loafers*) et les *sympatiseurs* de la frontière américaine, et elles ont une sainte frayeur des assemblées aux flambeaux, telles que recommandées et patronisées par la *Gazette de Montreal*. Les absurdités des chefs de l'opposition, aussi bien que leurs bandes d'émeutiers, ont donné le pouvoir aux ministres actuels ; et l'on commence à reconnaître que le ministère actuel n'avait pas de choix à faire ; qu'il lui fallait faire passer ce bill (d'indemnité), qui est un legs que lui ont fait ses prédecesseurs.

[du *Sun* d'Halifax, Nouveau-Brunswick.]

Des correspondants intelligents du Canada tiennent la presse de New-York bien au courant du progrès des evènements au Canada ; mais nous ne sommes pas disposé à accepter tous les avancés que font ces correspondants. La majorité de ceux qui écrivent ces lettres appartient au parti mécontent, à ceux qui sont hors de place, et nous sommes porté à croire que la plus grande partie de leurs lettres est du pur *bunkum*. Il est bon néanmoins de savoir ce qui se dit et se fait. De grands effets proviennent souvent de petites causes .... Nous n'avons aucune sympathie pour les anarchistes qui agitent actuellement le Canada. Nous avons foi dans la voix de la majorité du parlement, qui represente les opinions de la masse de nos co-sujets du Canada. Les anarchistes ne trouveront aucune sympathie parmi les partis dans cette colonie, excepté parmi les quelques factieux désappointés et incommodes, qui ont été les plus grands adversaires de toutes les concessions constitutionnelles faites à ce peuple par Sa Majesté.

(De la *Tribune* de New-York, Etats-Unis.)

Autant qu'on peut en juger par les faits que nous fournissent les nouvelles, les conclusions à tirer sont, qu'une classe de politiques, qui désirent sans doute embarrasser le gouvernement Anglais, a fait de ses pieds et de ses mains, pour mettre en antagonisme Lord Elgin avec cette partie des citoyens, qui est la plus cordialement attaché à l'union avec l'Angleterre ; que sa seigneurie, en endurant volontiers tant de blâme de la part du vieux parti des loyaux, afin de pouvoir rembourser les pauvres cultivateurs Canadiens des pertes de leurs propriétés détruites à plaisir en 1838 par ces mêmes loyaux, rendra son gouvernement très-populaire aux Canadiens-Français mécontents, et affermera ainsi beaucoup l'union avec l'Angleterre ; et que, en deferant, comme elle l'a fait, au jugement des membres de l'assemblée qui représentent les trois quarts du peuple Canadien, au lieu de succomber devant les menaces de la minorité tory, qui est dirigée par ses chefs désappointés, elle a montré beaucoup de tacte.—Lafontaine, le chef Canadien-Français du ministère, parait comprendre les exigences de sa position.

(Du *Sun* de Picton, Haut-Canada.)

Nous n'avons pas d'espace pour faire de longs commentaires sur ce soulèvement étonnant du *Parti Tory* à Montréal. Nous n'avons pas de craintes sérieuses au sujet du maintien de la paix dans le pays. Mais la prospérité du pays sera considérablement retardée et son crédit sera détruit par de semblables excès de la rage d'un parti. Il en résultera néanmoins un bien. Cet évènement montrera sous leurs vraies couleurs ces tories turbulents, qui ont continuellement la loyauté à la bouche ; mais qui ne s'occupent nullement de la constitution ou des lois. Ce sera une bonne pierre de touche pour reconnaître ceux qui sont en faveur de l'insubordination et ceux qui sont pour la loi et l'ordre.

(Du *Provincialist* de Coburg, Haut-Canada.)

Le représentant de la Reine a été maltraité et insulté comme jamais ne l'a été auparavant un représentant de la couronne britannique..... Mais il appartenait aux tories du Canada, à ces hommes sur les lèvres desquels la loyauté devait toujours exister, de prodiguer ouvertement et d'une manière inouïe l'insulte brutale au descendant d'une race de rois, et au représentant de la couronne et de la dignité britanniques !! Oui, c'est à eux que nous imputons sans réserve ces attentats ; inutile à eux de vouloir les attribuer à l'action d'une troupe d'émeutiers sans loi.... Ils semblent s'épuiser pour faire le